

FICHE ACTION 2
Un scientifique dans sa classe (premier et second degré)

DESCRIPTION :

Pour la Fête de la Science 2025, un professionnel du monde de la recherche (chercheur, ingénieur, doctorant...) va à la rencontre des élèves, pour un temps d'échanges et de dialogue. Il présente son parcours, son métier, réalise le cas échéant une expérience, avec du matériel qu'il a apporté, répond aux questions des élèves...

En amont les élèves préparent la rencontre avec leurs professeurs : recherche documentaire, questions à poser... Après la rencontre, ils réalisent une production (article illustré de photographies, vidéo, podcast, émissions sur la web radio...) pour valoriser ce qu'ils ont vécu.

Toutes les disciplines sont concernées car il existe en Lorraine une grande diversité de laboratoires : de sciences expérimentales, de sciences de l'ingénieur, de sciences humaines ...

ORGANISER LA VENUE D'UN SCIENTIFIQUE :

Date impérative **entre le 3 et le 13 octobre 2025**.

Durée de l'intervention : 1 heure

Possibilité de faire 2 interventions au maximum par établissement scolaire

L'école ou l'établissement du second degré souhaitant accueillir un scientifique désigne un **référent** qui sera l'interlocuteur de la coordination territoriale de la Fête de la Science pour préparer la venue du scientifique (calendrier, thème, ...).

Lien pour signaler son souhait d'accueillir un scientifique (disponible jusqu'au 4 avril 2025) :
<https://urlr.me/ujR6Pa>



Pour tenir compte des diverses contraintes liées aux disponibilités et aux déplacements, les écoles et établissements candidats choisissent au maximum 5 thématiques souhaitées (économie, sciences de gestion, lettres, linguistique, histoire, archéologie, géographie, sociologie, philosophie, histoire des sciences, sciences de la vie, sciences de la Terre et de l'univers, physique, chimie, sciences du numérique, mathématiques) en affinant si nécessaire la demande.

Les attributions seront réalisées dans la mesure du possible, en fonction des intervenants disponibles et de l'adéquation entre les projets proposés et les thématiques traitées par les intervenants. Le déplacement du scientifique est pris en charge par la coordination territoriale de la Fête de la Science.

Chaque demande sera étudiée, avec si nécessaire une priorisation en fonction des critères spécifiques de la fête de la Science et ceux de la feuille de route académique EAC.

Critères spécifiques à la Fête de la Science:

- Priorité sera donnée aux zones rurales
- Qualité du projet présenté par l'école ou l'établissement pour accompagner la rencontre avec le scientifique
- Thèmes souhaités, liens éventuels avec des projets pédagogiques de classes ou d'établissements



Les écoles et établissements candidats seront informés par courriel de la suite donnée à leur candidature sur l'adresse fonctionnelle et celle du référent (au plus tard le 25 avril 2025).